



Gâchis-mètre de pain pour alerter le grand public sur le gaspillage alimentaire

Organisme rédacteur de la fiche d'intervention

CREPAN (Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Basse-Normandie)

154 rue d'Authie, 14000 CAEN

<http://crepan.free.fr/> ; Tel/Fax : 02.31.38.25.60

Contact : Nathalie Villermet, n.villermet@gmail.com

Il s'agit : d'une intervention déjà réalisée

d'une intervention à expérimenter

Présentation de l'intervention

Exposition de pain gaspillé en grande quantité dans un « gâchis-mètre ». Diffusion sur un stand d'informations sur le gaspillage du pain, le gaspillage alimentaire en général et les moyens de le réduire. Pour aborder le public, dégustation de plats cuisinés préparés sur place ou la veille à partir de pain rassis pour montrer concrètement comment réduire le gaspillage de pain.

Objectifs visés

- Alerter et sensibiliser le grand public sur le gaspillage alimentaire en général et ses enjeux environnementaux, sociaux et économiques à partir de l'exemple du pain
- Montrer que des solutions pour réduire le gaspillage alimentaire existent et que chacun peut agir, toujours avec l'exemple du pain

Publics cibles

Le grand public mais également les boulangeries, supermarchés, restauration collective...

Evaluation des résultats

- Nombre de personnes sensibilisées le jour J
- Nombre de reprises dans la presse
- Suite à cette opération, mise en place de politiques de réduction du gaspillage alimentaire par les collectivités territoriales, en lien avec l'association

Description de la préparation et de la mise en œuvre de l'intervention

Préparation 1 à 2 mois avant l'action

- S'entourer de bénévoles pour préparer l'animation et pour vous aider à la réaliser le jour J. Réaliser une liste des différentes personnes volontaires sur ce projet.
- Contacter, avec des bénévoles volontaires, des établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées, universités ...), des restaurants d'entreprises, des maisons de retraite, des boulangeries, des grandes surfaces de votre territoire pour qu'ils collectent le pain gaspillé pendant une semaine avant le jour J.

Attention : cette action doit rendre visible le gaspillage existant, elle n'est pas censée générer du gaspillage supplémentaire. Avertissez vos interlocuteurs qu'ils ne doivent pas changer leurs habitudes de consommation durant cette semaine.

- Rechercher et contacter des partenaires locaux pour vous aider à réaliser l'action :
 - Des écoles, collèges ou lycées pour réaliser le gâchis-mètre et/ou amener du pain gaspillé du domicile des élèves (en plus de celui de la restauration collective de l'établissement) le jour J,
 - Un restaurant pour cuisiner une recette à base de restes de pain le jour J,
 - Des collectivités (syndicat de traitement de déchets impliqué dans un programme de prévention des déchets, la Mairie de votre « capitale régionale » ou de votre ville) pour qu'elles vous aident techniquement (mise à disposition de matériel pour le stand, gérer le pain à la fin de l'opération, communication auprès du public et de leurs partenaires, etc.) et financièrement à organiser cette action,
 - Des associations d'aide alimentaire (épiceries sociales et solidaires, Croix-Rouge, Resto du Cœur, etc.) pour qu'elles interviennent sur le scandale social que représente le gaspillage alimentaire, des associations de consommateurs, d'autres structures qui interviennent sur le gaspillage de façon explicite ou non (ex. Le Pain pour l'emploi)
 - Des boulangeries, des magasins et des établissements scolaires qui seraient prêts à fournir du pain gaspillé le jour J et à s'engager pour réduire le gaspillage de pain (exemples : réduire leur stock, vendre à prix réduit du pain de la veille, etc.).

- Choisir un lieu public pour mener votre action. Le choix du lieu est primordial et la réussite d'une opération comme celle-ci dépend souvent de son emplacement. En effet, il faut choisir un lieu central où les médias et les habitants de la ville peuvent accéder facilement (rue ou place piétonne, supermarché, marché...). Vérifier auprès de la mairie qu'il n'y ait pas d'actions pouvant être en contradiction ou pouvant apporter de la confusion à votre message (exemples : manifestation, grève de la faim...)

- Contacter votre mairie pour demander une autorisation d'occupation du domaine public. Cela peut prendre du temps, anticiper au maximum cette étape.

- Préparer les outils : acquérir ou construire un « gâchis-mètre » (cf. rubrique matériel)

- Préparer le matériel dont vous aurez besoin pour votre animation :
 - Pour le stand : une tente, des chaises, des tables (voir si votre collectivité peut vous les prêter)
 - De l'information pour identifier votre association,
 - De l'information sur le gaspillage alimentaire et présentant votre action, comme le livret « [pain n'en perdons pas une miette](#) » de FNE

- Prévoir ce que vous ferez du pain à la fin de l'opération :
 - Le donner pour l'alimentation animale (contacter un centre équestre, un zoo, une ferme... pour savoir si le propriétaire est intéressé pour récupérer du pain et à quelles conditions. Vous pouvez également le donner à une association qui en fait de la farine animale. Dans tous les cas, la préfecture doit en être informée);
 - Ou contacter votre syndicat de traitement des déchets pour qu'il vous aide à gérer les déchets de pain en fin d'animation, si possible en le valorisant par compostage.

- Il est possible de faire appel à un chef-cuisinier pour préparer les mets à base de pain qui seront distribués aux passants. L'idéal est de dénicher un membre de votre entourage dont c'est la profession et qui souhaite participer à l'évènement. Si vous voulez donner de l'ampleur et attirer les médias, il faudra contacter un chef-cuisinier jouissant d'une certaine notoriété dans la région.

La semaine précédant l'action

- Relancer vos partenaires « fournisseurs » de pain, vos autres partenaires et bénévoles pour vous assurer de leur participation le jour J ;
- Relancer vos bénévoles pour récupérer le pain gaspillé, inviter ceux le souhaitant à préparer des plats (ex: pudding) à distribuer le jour J;
- Contacter la presse locale pour qu'elle informe le grand public de la tenue de votre opération et le sollicite pour y venir avec des morceaux de pain rassis;
- Préparer des plats à base de pain rassis ou les récupérer auprès de bénévoles (prévoir du sucré et du salé, ce dernier étant plus surprenant et passant bien vers l'heure du midi).

Le jour J

- Récupérer le pain auprès des différents bénévoles ;
- Préparer et installer le stand, installer le gâchis-mètre pour qu'il soit visible et accessible au public qui apporte du pain. N'hésitez pas à soigner la décoration et à faire du lieu occupé par l'évènement un espace attractif pour le public et les médias.
- Récupérer le pain restant et le remettre à une association spécialisée ou à la collectivité en charge de la collecte des déchets.

Quand

Lors des temps fort dédiés à l'environnement : journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire, SERD, Semaine du développement durable, semaine de la citoyenneté...

Où

Choisir un lieu central où les médias et les habitants de la ville peuvent accéder facilement (rue ou place piétonne, supermarché, marché...).

Durée du projet

3 jours de préparation
1 journée d'animation

Partenaires impliqués

Collectivités

Administrations

Mairie (possibilité de prêt du stand)

Associations

Associations caritatives (exemples : Pain contre la faim, Banques Alimentaires, épiceries sociales et solidaires ...)

Entreprises

Les fournisseurs de pain (boulangeries, supermarchés, restauration collective...)

Moyens mobilisés

Moyens humains

- Une personne pour coordonner le projet
- Des personnes (bénévoles et/ou salariées) pour chercher le pain, monter et tenir le stand, préparer les plats cuisinés.

Moyens matériels

- **Pour collecter le pain** : un véhicule et des sacs à pain ou sacs poubelles de grande taille
- **Pour le stand** : tables, chaises, tente (en cas de pluie), banderole, affiches, photos plastifiées, livrets présentant votre association et le gaspillage alimentaire, ustensiles de cuisine (appareil à fondu, pot avec croustons ...).
- **Pour cuisiner le pain** : réchaud ou four à gaz, poêles et ustensiles de cuisine, vos ingrédients.
L'idéal est d'utiliser des couverts réutilisables (en partenariat avec la collectivité ou une association locale qui loue ce matériel ou simplement vos couverts).
- **Pour le gâchis-mètre** : plusieurs modèles sont possibles. Par exemple, une base en bois avec du grillage (prévoir une base inférieure à 50cm de diamètre, pour être plus « parlant »).

Moyens financiers

- Charges de personnel si réalisé par un salarié
- Achat matériel pour réaliser stand, cuisiner les plats (dont ingrédients), outils de communication -livret, affiche.

Outils existants

[Livret gaspillage du pain FNE](#)

[Affiche gaspillage alimentaire FNE](#)

Exemples de référence de mise en œuvre de cette intervention

- [Bièvre Liers Environnement](#) (Isère)
- [Corrèze Environnement](#) (Corrèze)
- [CREPAN](#) (Basse-Normandie)
- [CREPAQ](#) (Aquitaine)
- [SEPANGUY](#) (Guyane)
- [Surgères alert](#) (Charente-Maritime)
- [Vedène Provence Environnement](#) (Vaucluse)
- [Vie et Paysages](#) (Aisne)

Principaux facteurs de réussite

- Bien choisir ses approvisionnements de pain pour en avoir suffisamment sans porter atteinte aux circuits existants
- Bien choisir l'emplacement de son stand

Principaux obstacles à éviter

- Ne pas avoir l'accès à de l'électricité si les plats doivent être préparés sur place (trop compliqué d'utiliser des « flammes » en terme d'autorisation)
- Ne pas anticiper l'utilisation du pain exposé et cuisiné en fin d'action
- Ne pas s'informer sur les actions ayant lieux aux abords de votre action



Exemples de gâchis-mètre de pain

